

MAIRIE DE PAILLET

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 30 octobre 2015

L'an deux mille quinze, le trente octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal sont réunis à la Mairie de Paillet sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gauthier Jérôme Maire.

Présents :

Mmes : BIGNONNEAU, CASTET, CHAGNAUD, DUCRUET, HURMIC, SCOTT.

Mr : GAUTHIER , HOUGAS, MARAIS, , SCHAEFFER.

Absent(s) excusé(s) :

Mr ALONSO, BOUSSIER, CORCKET, ROY, REYNAUD

Secrétaire de Séance :

Mme HURMIC

Le Conseil est ouvert par Monsieur le Maire.

Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 septembre 2015

Après deux modifications le procès-verbal est adopté à la majorité des élus présents.

9 voix pour

Une abstention Mr MARAIS, qui était absent le 25 septembre 2015

Décisions Modificatives budget 2015 :

Madame Castet en charge du budget, nous fait part des remarques de Monsieur le Trésorier concernant le budget 2015 et nous propose les modifications suivantes :

MAIRIE DE PAILLET

Objet : Décision modificative n°1

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Service	Nature	Montant
042	6811		Dotations aux amortissements des immobilisati...	6 017,20
023	023		Virement à la section d'investissement	-6 017,20
	0,00			

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
040	281531	OPFI	Réseaux d'adduction d'eau	754,80
040	2802	OPFI	Frais liés à la réalisation des documents d'u...	5 262,40
021	021	OPFI	Virement de la section d'exploitation	-6 017,20
	0,00			

Objet : Décision modificative n°2

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
041	2132	OPFI	Immeubles de rapport	1 614,60
	1614.60			

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
041	2031	OPFI	Frais d'études	1 614,60
	1 614,60			

Objet : Décision modificative n°3

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
20	2031	15001	Frais d'études	7 000,00
				7 000,00

MAIRIE DE PAILLET

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2313	40	Constructions	-7 000,00
				-7 000,00

Objet : Décision modificative n°4

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
16	1641	ONA	Emprunts en euros	2 000,00
				2 000,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2313	40	Constructions	-2 000,00
				-2 000,00

Objet : Décision modificative n°5

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Service	Nature	Montant
66	66111		Intérêts réglés à l'échéance	5 447,00
				5 447,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Service	Nature	Montant
67	6718		Autres charges exceptionnelles sur opérations...	-5 447,00
				-5 447,00

Approbation des membres du conseil municipal concernant ces cinq points

Vote : 10 voix pour

MAIRIE DE PAILLET

Convention ALEC (Agence Locale Energie et Climat) :

Une convention triennale avec cet organisme et la commune de Paillet avait été signée en 2012, avec une échéance à la fin de l'été 2015

Mr Gauthier nous fait part des propositions de renouvellement de contrat de cette agence concernant la consommation d'énergie et d'eau pour les bâtiments communaux.

1/ Renouvellement triennal à l'identique : 5100 euros

2/ Une année de contrat identique : 1700 euros

3/ Un accompagnement spécifique pour l'amélioration énergétique de la salle des fêtes : 700 euros.

4/ Mise en place d'une étude d'un système de panneaux photovoltaïques, pour la mairie et l'école : 700 euros.

5/ Une étude globale de la consommation plus, un accompagnement spécifique pour l'amélioration énergétique de la salle des fêtes et d'une étude d'un système de panneaux photovoltaïques, pour la mairie et l'école : 2800 euros

Après avoir consulté un document récapitulatif depuis 5 ans des différentes consommations, l'ensemble des conseillers municipaux décident de ne pas renouveler de contrat avec cet organisme.

Renouvellement d'un contrat entre la mairie de Paillet et l'ALEC

Vote : 8 contre

1 voix pour Mme BIGNONNEAU

1 abstention Mme HURMIC

Point sur les extensions possibles de la CDC :

Monsieur Gauthier, nous fait un point de la situation à ce jour.

Nous devons passer de 37 communautés de communes à 23 au 1^{er} janvier 2016 en Gironde.

Depuis le 19 octobre, le préfet a fait part de ses intentions de regroupement des CDC. En ce qui nous concerne :

- Vallon de l'Artolie
- Targonnais
- Côteaux de Garonne
- Podensacais

MAIRIE DE PAILLET

Soit 43000 habitants

Des débats et des rencontres ont été organisés par la CDC de l'Artolie, entre élus, des différentes CDC, pour essayer d'en dégager un projet commun (Les coteaux de Garonne, les Portes de l'Entre-deux-Mers, le Targonnais). Une réunion avec le créonnais et le podensacais est prévue prochainement.

Un long débat s'engage entre les élus de Paillet, sur le regroupement des CDC, pour essayer d'avoir des projets communs sur ce sujet.

Madame Scott nous fait part de sa vision du bilan de la CDC du Vallon de l'Artolie depuis 15 ans. Elle espère qu'il sera un fil conducteur sur l'évolution de ce prochain rapprochement.

- Respect de l'agenda 21, de l'environnement et des paysages, exemple : l'île Raymond
- Mise en place de la redevance incitative
- Mise en place en cours d'une signalétique en Entre-deux-Mers
- Développement du tourisme fluvial, patrimonial et viticole.

Elle espère la mise en place de PLUI, avec un habitat respectueux de l'environnement et regrette que cela ne puisse pas être fait actuellement, et souhaite une urbanisation contrôlée

Elle souligne que ces choix doivent nous permettre de donner une impulsion à ce prochain regroupement.

Une réunion publique concernant ces sujets est prévue à Paillet le 20 novembre à 18H30

Madame HURMIC suggère qu'il faudrait un intervenant pour mener les débats, afin de bien centrer les thèmes abordés.

Manifestation pour l'obtention des fonds de catastrophe naturelle :

Monsieur Gauthier nous fait part de sa volonté d'organiser une manifestation, pour montrer le mécontentement des habitants et des élus des communes touchées par la catastrophe naturelle du 25 juillet 2014.

Après la préparation des différents dossiers très compliqués pour l'obtention d'aides de l'État qui ont été préparés dans l'urgence afin de ne pas perdre de temps, il n'a plus aucune nouvelle depuis février dernier, malgré ses différentes relances.

De plus il constate, que pour les sinistrés du sud Est de la France touchés eux aussi par une catastrophe naturelle le mois dernier des aides sont actuellement débloquées par l'Etat en urgence.

MAIRIE DE PAILLET

Madame Scott, nous explique avoir croisé le secrétaire du préfet qui n'a pas d'information lui non plus à fournir. Elle nous fait part de ses préoccupations sur le montant des indemnités qui seront allouées à notre commune, et à des doutes sur des versements possibles pour l'exercice 2015.

Monsieur Gauthier, explique qu'il a déjà rencontré sur ce sujet, l'ensemble des maires concernés par la catastrophe et a communiqué à l'ensemble des députés et sénateurs de Gironde sur l'organisation de cette manifestation. Il espère la présence d'un maximum d'élus.

Des tracts doivent être distribués sur l'ensemble des communes par les mairies touchées par la catastrophe.

Cette manifestation aura lieu à Paillet le 7 novembre prochain à Paillet à 10H00, autour de la D10, des tracts seront distribués.

Un dossier de presse a été constitué et différents médias prévenus.

Questions diverses

1/ Concernant l'achat de l'électricité par la commune Monsieur Hougas nous fait part des changements de prestataires (comme cela avait été voté lors d'un précédent conseil).

Pour les bâtiments communaux nous avons actuellement comme fournisseur GDF Suez (auparavant ERDF) ce qui nous fait faire une économie de 12 % par an sur les fournitures.

Pour l'éclairage public notre fournisseur est Direct Energie (auparavant ERDF), d'où une économie de 10 %, soit approximativement sur une année une économie de 900 euros environ.

2/ Madame Hurmic demande ce qui s'est passé pour qu'une partie de Paillet reste sans éclairage public pendant 15 jours au Hameau du château et aux alentours. Monsieur Gauthier explique qu'il s'agit d'une panne d'une armoire électrique dont il a été nécessaire de changer le disjoncteur.

3/ Pour la commémoration du 11 novembre il est demandé aux élus d'être présents ; un étendard collectif pour les trois communes de Paillet, Lestiac et Villenave de Rions à été acheté et sera partagé par ces trois communes.

4/ Concernant l'appartement de la gare, les travaux de réhabilitation commenceront à partir du 3 novembre pour une durée de six mois.

5/ Office du tourisme du Vallon de l'Artolie :

Madame HURMIC fait un compte-rendu de la réunion de fin de saison de l'Office de Tourisme du Vallon de l'Artolie.

L'office de tourisme de Langoiran Cadillac a vu sa fréquentation augmenter de 32 % en un an, entre l'accueil de Cadillac et de Rions confondus.

Cadillac : 13 783 visiteurs

MAIRIE DE PAILLET

Rions : 1436

La fréquentation est de 32% pour les accueils de Rions et Cadillac et de 64 % pour les accueils de l'Entre-deux-Mers (7 bureaux, St Macaire, Sauveterre, Targon, Créon, La Réole, Auros, Monségur).

Concernant Langoiran, il est à noter que Monsieur Boras n'a pas souhaité l'ouverture du chalet cette année.

L'OT est rattaché à L'OTEM (office de Tourisme de l'Entre deux Mers), qui gère le développement, la promotion, et la commercialisation de produits touristiques.

L'OT à un nouveau site Internet

6/ Madame Hurmic fait part de la demande de plusieurs habitants, d'inscrire au budget 2016, la mise en place de plaques avec le nom des rues suivantes :

- Chemin de Fritz
- Avenue du Chêne Vert
- Route de Lasserre
- Route de Targon
- Chemin des Acacias
- Chemin de Camporo
- Route de St Catherine
- Chemin des trois cornes
- Chemin de Marquet
- Domaine de Fontanges
- Domaine de Bourdette

7/ Madame Hurmic demande à ce que les lumières près de la pharmacie et du docteur fonctionnent suite à deux accidents en raison du peu d'éclairage. Il faudrait aussi réparer la gouttière devant chez la coiffeuse.

LA SEANCE EST CLOTUREE A 21H00